

tivateurs la manière de bien appliquer leur habileté et leur travail à la production du beurre et du fromage de belle qualité. Ces écoles seront sous le contrôle du commissaire de l'industrie laitière. On sait que le Danemark ne possédant pas de facilités naturelles meilleures que celles que nous avons en Canada, a donné à ses produits de la laiterie une place prééminente sur les marchés du monde entier. Ce résultat a été obtenu par les moyens que le gouvernement fédéral se propose d'adopter lui-même, suivant les circonstances. On croit que l'industrie laitière deviendra la branche de l'agriculture la plus lucrative dans notre pays.

### **Le marché intérieur**

Dans le cours de l'année dernière on a modifié le tarif, dans le but de protéger davantage le marché intérieur du cultivateur canadien. On a constaté par exemple que les producteurs américains nous approvisionnaient de viandes, en grande partie. Dans le cours de l'année 1889, 3,795,105 livres de bœuf frais ont été expédiées au Canada par les abattoirs de Chicago et autres grandes villes, plus 27,147,491 livres de lard, de saindoux, de jambon et de bacon. On a cru avec raison que nos cultivateurs ne devaient pas être soumis à cette grave concurrence, autant que possible, et conformément à la politique de protection en vigueur, les droits sur ces articles ont été augmentés. En même temps les droits sur les fruits ont été rétablis. Nous pouvons dire maintenant que nos cultivateurs jouissent d'une grande protection, au point de vue surtout du marché local.

### **Nouveaux marchés extérieurs**

Les efforts que fait le gouvernement pour obtenir de nouveaux marchés sont d'une importance vitale pour la classe agricole. S'il réussit, les cultivateurs au Canada auront tout à y gagner.